

Journée internationale des travailleuses domestiques

« La balle est dans le camp du fédéral. Jusqu'ici, il a abdicé devant son engagement à ratifier la convention internationale de l'OIT et de se porter à la défense de ces travailleuses vulnérables. Encore une fois, c'est inacceptable ! »

— Daniel Boyer, secrétaire général de la FTQ

Montréal, 14 juin 2013 – Depuis que l'Organisation internationale du travail (OIT) a adopté la convention 189 sur le travail décent pour les travailleuses et les travailleurs domestiques (aides familiales), le 16 juin 2011, dix pays l'ont ratifiée et dans d'autres, plusieurs réformes du travail ont été réalisées.

« Ce sont là des pas significatifs et nous devons nous en réjouir, a dit le secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer, mais quand on sait que le Canada ne fait pas partie de cette liste de pays, il y a de quoi réfléchir sur les véritables intentions du gouvernement fédéral, alors qu'il s'était engagé publiquement à ratifier cette convention. Comme dans d'autres dossiers, on voit rapidement et clairement que les Conservateurs ne sont pas du même côté de la palissade, et c'est déplorable. »

Les dix pays qui ont ratifié la convention sont l'Afrique du Sud, l'Allemagne, la Bolivie, la Colombie, l'Île Maurice, l'Italie, le Nicaragua, le Paraguay, les Philippines et l'Uruguay. D'importantes réformes dans la législation du travail ont eu lieu en Argentine, au Brésil ainsi que dans certains états américains (Hawaï et Orégon), et des discussions prometteuses sont en cours au Chili, en Irlande ainsi qu'aux Pays-Bas.

« Ici même, au Québec, note Louise Mercier, représentante des femmes et vice-présidente de la FTQ, les lois du travail comportent des lacunes qui font obstacle à la pleine reconnaissance des droits des personnes occupant des emplois liés aux soins et aux tâches domestiques dans diverses maisons privées. Mon syndicat, l'Union des employées et employés de service (section locale 800-FTQ), a conclu une entente de solidarité avec l'Association des aides familiales du Québec notamment afin d'obtenir les modifications législatives et des changements majeurs au Programme fédéral des aides résidentes (PFAR).

« Ce dernier programme continue d'obliger les femmes (la plupart immigrantes), à demeurer chez leur employeur et impose également une période de travail trop longue avant de permettre aux travailleuses d'obtenir leur résidence permanente. Nous ne baisserons pas les bras, c'est une lutte de tous les instants. »

La FTQ interpelle également le gouvernement du Québec afin qu'il dépose rapidement un nouveau projet de loi respectant la convention internationale, reconnaissant les droits fondamentaux des travailleuses domestiques, entre autre en matière de santé et de sécurité du travail.

« Le gouvernement a un premier devoir : celui de dresser le portrait des aides familiales au Québec afin de bien les connaître, de comprendre leurs conditions de vie et de travail pour mieux agir en conséquence. C'est l'ABC d'un processus qui tarde trop à s'accomplir et qui doit aboutir à la protection réelle des quelque 25 000 aides familiales que compte le Québec », ont conclu Daniel Boyer et Louise Mercier.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses dont plus du tiers sont des femmes.

– 30 –

Source : FTQ

Renseignements : Jean Laverdière, 514 893-7809